

Verdun, jeudi 31 août 2017

### Rencontre parents-enseignants de maternelle à la 6<sup>e</sup> année

Bonjour chers parents,

Ceci est un rappel pour vous dire que c'est avec grand plaisir que nous vous attendons, la direction et l'équipe des enseignants, pour la première rencontre générale de parents 2017-2018.

Cette réunion vise à informer les parents du fonctionnement général de la classe et d'élire le conseil d'établissement de notre école.

Votre présence est importante.

Si vous ne comprenez pas la langue française, il est primordial d'amener une connaissance qui fera la traduction pour bien comprendre les attentes des enseignants.

Pour les cas particuliers, une autre rencontre est prévue à la fin de la 1<sup>re</sup> étape.

La rencontre aura lieu jeudi le 7 septembre à 18h30, au gymnase de l'école.

## La participation des parents à l'école est-elle indispensable?

La Fédération des comités de parents croit que, oui, la participation des parents permet à l'école de remplir pleinement sa mission éducative auprès des jeunes.

Remarquons que cette participation s'exerce de différentes façons :

- le parent doit d'abord s'impliquer personnellement auprès de son enfant pour assurer sa présence et sa réussite à l'école; il est présent à la rencontre des enseignants, à la remise des bulletins, etc.
- il est souvent invité à participer aux activités de l'école, soit à titre de personne-ressource, soit en tant que bénévole, soit en guise de spectateur des réalisations des élèves;
- il peut donner son avis quand vient le temps d'orienter l'école, d'exprimer les attentes des parents ou de se prononcer sur un projet particulier;
- il peut s'engager directement dans les structures scolaires de participation.

L'organisme de participation des parents (OPP) joue un rôle clé dans le développement de cette contribution parentale.

## D'où vient l'OPP?

La participation des parents a fait officiellement son entrée à l'école en 1972 avec l'arrivée des comités d'école. Ceux-ci n'existent plus depuis 1998, date de la mise en place des conseils d'établissement qui regroupent à la fois des parents et d'autres agents d'éducation.

L'OPP a été prévu pour constituer une table réservée aux parents et ayant pour principal objectif de favoriser leur participation dans l'école.

### Ordre du jour

#### Assemblée générale de parents

Jeudi 7 septembre 2017

18h30 : La direction rencontre tous les parents de tous les niveaux : maternelle à la 6<sup>e</sup> année dans le gymnase de l'école.

- Mot d'accueil et présentation de l'équipe.
- Projet éducatif
- Communication
- 18h50 : Présentation de projets : 1. Caisse scolaire (5-10 minutes)  
2. Bougeons don (5 -10 minutes)
- 19h00- La présidente du conseil d'établissement 2016-2017, madame Juliana Lima présentera aux parents les membres du conseil 2016-2017 et il y aura des élections pour le nouveau conseil d'établissement 2017-2018.

#### Poste à combler :

- 3 postes de 2 ans
- 1 poste d'un an

Ce comité est composé de 5 membres du personnel de l'école et de 5 parents d'élèves à raison d'une soirée par mois de 18 h 30 à 20h 30 environ.

Si vous êtes intéressés par la vie scolaire, présentez-vous pour l'élection des membres du conseil d'établissement (C.E.)

- 19 h15 : Vote pour avoir ou non un organisme de participation des parents (OPP)

À 19h20 - Les parents vont dans les classes pour une rencontre d'informations

Merci de l'attention que vous portez à cette lettre,

Francine Goyette, Directrice

Gaétan Boucher, directeur adjoint